

MERCREDI 17 JANVIER 2024  
de 19 h 00 à 21 h 00



Formation en présentiel  
Avec le concours de l'Ordre des avocats de Paris

## LICÉITÉ DE LA PREUVE

### Principes et évolution du droit de la preuve

Grand auditorium de la Maison du barreau de Paris  
2 rue de Harlay - 75001 PARIS

Le droit à la preuve confronté à d'autres droits,  
Nature des moyens de preuve et modalités d'obtention,  
Usage devant le juge civil d'une preuve obtenue de façon déloyale  
(arrêts d'assemblée plénière de la Cour de cassation du 22 décembre 2023),  
La preuve en matière d'arbitrage,  
Incidences des obligations déontologiques incombant aux avocats.

Propos introductifs par Olivier SAUMON,  
avocat au barreau de Paris, Président de Droit & Procédure

Interventions de :

Augustin AYNES, agrégé des facultés de droit,  
professeur à l'Université Paris XII, avocat au barreau de Paris

Hugues FULCHIRON, agrégé des facultés de droit,  
conseiller à la Cour de cassation S.E.

Kamalia MEHTIYEVA, agrégée des facultés de droit,  
professeure à l'Université Paris-Est Créteil, avocate au barreau de Paris

Juliette SCHWEBLIN, avocate au barreau de Paris,  
membre du CNB, administratrice de Droit & Procédure

*Inscription : 50 € TTC / Tarif membre Droit & Procédure : 20 € TTC  
Gratuit pour les magistrats et les étudiants*



Validation  
FCO avocats



**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

Véronique JEANDÉ - Secrétariat Droit & Procédure  
Tél : 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12 - jeande.veronique@orange.fr  
[www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com)